



Enfants Français de Madagascar

Note détaillée sur les activités 2019,

L'écart budget / réel 2019

Et les prévisions 2020

1 Evolution de la politique d'EFM en matière d'assistance aux enfants boursiers et non boursiers

Une réflexion a été menée en cours d'année sur les différentes aides données par EFM. Elle a conduit à des remises en cause et à la mise en place d'une politique d'aides plus efficace, et répondant à des besoins significatifs des enfants boursiers, constatés par les enseignants des écoles.

1.1 Limitation, modification de certaines aides considérées comme peu ou pas efficaces

Il a été décidé d'être plus sélectif, voire de modifier ou renoncer à certaines aides qui résultaient de demandes des familles parfois mal justifiées compte tenu de revenus invérifiables, ou qui pouvaient être prise en charge par une autre source de financement. Par exemple, les subventions pour les classes vertes ont été largement réduites, puisqu'elles peuvent être prises en charge par les cotisations des familles des élèves financièrement mieux dotées. Il a été décidé également de baisser le pourcentage alloué, afin que la participation des familles soient plus élevées, justifiant mieux ainsi le besoin. Les subventions à 100% sont devenues exceptionnelles.

La traditionnelle distribution de paniers de Noel à près de 180 enfants a été supprimée et remplacée par une journée « cirque » avec les familles (le « cirque » est une création d'une association gérée par une ONG française, et ayant pour objet de réinsérer des jeunes de la rue ou non, par l'apprentissage de jeux du cirque. Il s'agit de « l'Alea des possibles »).

L'association E.F.M fondée en 1994 est régie par ses statuts (déposés au Ministère de l'Intérieur)
et par l'ordonnance N° 60133 du 03 Octobre 1960.

Siège : Maison de la Réunion Isoraka - Local SMER BP : 12062 Zoom Ankorondrano - 101 Tananarive

Mail : enfantsfrancaisdemadagascar@gmail.com Tél : 00 261 20 22 679 90



Enfants Français de Madagascar

d'une part de réduire le budget de moitié et d'autre part de nous assurer que les subventions allaient bien en totalité aux enfants.

1.2 Mise en place d'une politique d'aide répondant à des besoins importants constatés par les enseignants des écoles

1.2.1 Le constat

EFM a rencontré les directeurs et enseignants des 4 écoles primaires de Tananarive. Il a été clairement identifié pour de nombreux enfants boursiers venant de milieux défavorisés, et malgachophones :

- Un manque sérieux, rédhibitoire, de maîtrise du français, rendant très difficile la poursuite des études dans le système français (voir mail de l'école C en annexe)
- Des difficultés importantes pour certains enfants dans leurs relations aux autres et dans la capacité à maîtriser les codes indispensables à la vie sociale (politesse, relationnel, respect des affaires des autres, etc.). Ces enfants sont issus de familles malgachophones en difficulté, et qui n'ont pu bénéficier d'une éducation familiale suffisante pour leur assurer une vie en société réussie.

1.2.2 Les actions entreprises

Au vu de ce constat, EFM a décidé de mettre en place les actions suivantes pour l'année scolaire 2019 / 2020 :

- Prise en charge d'une mise à niveau en français dans les écoles. En accord, et sous le contrôle des directions des écoles A et C, EFM finance dans chaque école une équipe chargée d'assurer sur une période de 15 semaines et au cours de 3 séances de 40 minutes par semaine, la mise à niveau nécessaire. Environ 25 élèves à l'école A et 8 à l'école C suivent ces cours. Les premiers résultats sont très encourageants.
- Formation parentale. Un premier diagnostic des besoins d'accompagnement de certains parents a été réalisé en décembre 2019. Il met en évidence le besoin de suivi pour certaines familles. Un coaching sera mis en place début 2020.
- Apprentissage de la vie en société. EFM assure cette prestation depuis plusieurs années, grâce aux centres aérés et surtout à la colonie de vacances annuelle de 15 jours. Le cahier des charges du prestataire (CEMEEAM) inclut ce volet éducatif très important. Les retours des enseignants, après la colonie de vacances ou le centre aéré sont très positifs.



Enfants Français de Madagascar

- Activités périscolaires. Afin que les enfants boursiers puissent aussi participer aux activités périscolaires payantes organisées par les APE (Associations de Parents

d'élèves), EFM a négocié avec certaines d'entre elles, la possibilité de leur proposer les places restantes non « vendues » à 50% du prix, EFM finançant les autres 50% du prix.

1.3 Les actions centre aéré et colonie de vacances financées par le STAFE sont remises en cause par la réduction de ce financement

Le centre aéré et la colonie de vacances sont financés par le Stafe et les fonds propres. En 2019 pour 2020, le montant accordé par le Stafe a été réduit de 50%, sans explication, ce qui met en cause la colonie de vacances d'août 2020. Comme indiqué ci-dessus, centre aéré et colonie de vacances sont des activités de type éducatif, dont l'effet sur les enfants est largement apprécié par les enseignants.

2 Les activités 2019

Il est important de préciser qu'EFM travaille sur des périodes scolaires (de septembre à août de l'année suivante) alors que toutes les demandes de subvention s'étalent sur l'année civile.

2.1 Les allocataires

L'évolution du nombre d'allocataire est indiquée ci-dessous.

Tableau récapitulatif des allocataires par catégories					
	2016	2017	2018	2019	2020 (1)
Inscrits en primaire	140	120	90	109	86
Inscrits en secondaire	77	86	109	89	72
Inscrits en supérieur	11	15	19	8	4
Inscrits en formation professionne	11	10	5	2	1
Inscrfits en école spécialisée	2	2	1	1	
Autres	2	1			
Total	243	234	224	209	163

(1) 2020 ne sera clos qu'en mai 2020

le nombre d'inscription est au 31 décembre 2019 et est donc incomplet



Enfants Français de Madagascar

Le nombre d'allocataires au 31 décembre 2019 est en diminution, conséquence d'une politique plus sélective d'attribution des aides.

2.2 L'évolution des dépenses 2018 / 2019

Hors Stafe, et hors fonds gérés pour le compte du consulat, le total des dépenses de l'association s'est élevé à **9 206 €** en 2018 et à **9 201 €** en 2019.

La totalité des dépenses est passée de 12 765 € en 2018 à 19 371 € en 2019, soit une augmentation de 52 %, provenant essentiellement de la reprise de la colonie de vacances en 2019, et non réalisée en 2018, en attente de la mise en place du Stafe.

Comme indiqué ci-dessus, à la demande des directions des écoles, l'association a pris en charge une mise à niveau en français pour environ 35 élèves répartis entre les écoles A et C. En outre, il a été décidé de mettre en place une formation parentale pour les familles déstructurées, afin de mieux socialiser les enfants de ces familles. Le coût de ces nouvelles prestations est estimé à 2 439 € pour 2020.

Les dépenses hors Stafe et Fonds gérés pour le consulat pour 2019 ont été financées par la subvention de 10 000 € reçue en 2019.

La colonie de vacances et le centre aéré ont été financés par le Stafe et les fonds propres de l'association.

2.3 Les fonds gérés pour le compte du Consulat

L'association a perçu en 2019 17 252 300 Ariary du Consulat. Ces fonds ont été affectés pour 1 440 000 Ary à la prise en charge d'orthophonies, pour 4 800 000 Ary à la journée cirque de Noël pour les enfants et pour 11 012 300 Ary à la prise en charge d'une partie des dépenses de colonie de vacances pour les OLES de Majunga, Diego et Fianarantsoa. La totalité a donc été affectée, sans reste pour EFM

2.4 La trésorerie à fin 2019

Voir la note sur la trésorerie



Enfants Français de Madagascar

2.5 La prise en charge de la scolarité et ses annexes

2.5.1 Enseignement primaire, collège et lycée :

Sur la subvention du MEAE, EFM prend en charge la scolarité des jeunes français qui ne bénéficient pas de bourses scolaires. Les jeunes élèves écartés de l'aide à la scolarité, soit sont entrés tardivement dans la nationalité, soit ont des résultats qui ne leur permettent pas de poursuivre dans le système aidé (orientation en technique ou professionnelle). Il est important de noter que les passerelles entre les deux systèmes sont rares et difficiles, la méthodologie des deux enseignements diffère.

- *Primaire* : Les jeunes scolarisés en primaire en enseignement malgache, nouvellement entrés dans la nationalité, où dont les parents n'avaient pas pu, pour des raisons diverses, inscrire leurs enfants dans le système français, sont, une fois connus d'EFM et pour la très grande majorité, orientés dans le système aidé : écoles françaises ou Les Colibris La Source.
- *Collège et lycée* : La plupart de ces lycéens n'ont pas obtenus de place dans la filière Pro du système aidé ou ont été orientés en technique.

2.5.2 Enseignement supérieur :

Depuis 4 ans, EFM a décidé de prendre en charge une partie variable des frais de scolarité des étudiants ayant passé le bac français, après validation du projet du futur étudiant. Les choix actuels vont vers des écoles supérieures privées ayant un partenariat avec des universités françaises. La politique est de préférer l'obtention d'un diplôme malgache de qualité, à un échec en France. Cela n'exclut pas évidemment la demande de bourse pour un master en France, mais les chances de réussite auront été maximisées : maturité, projet affiné, etc.

2.5.3 Prise en charge des frais annexes :

Pour tous ces allocataires poursuivant un enseignement dans le système non aidé et supérieur, un forfait est accordé pour le transport (35.000 à 75.000Ar par trimestre en fonction de l'éloignement), pour la cantine (100.000 Ar par trimestre) et pour la rentrée (50.000 Ar).

2.5.4 Mise à niveau en français pour les enfants boursiers entrant dans le système français

Comme indiqué ci-dessus, cette activité est nouvelle et répond à un besoin important, constaté par les enseignants. A fin 2019, 25 enfants à l'école A et 8 à l'école C suivent nos



Enfants Français de Madagascar

formations de mise à niveau. Cette prestation devrait se développer de façon importante compte tenu des besoins constatés, qui vont en augmentant. Le budget estimé en 2020 pour ces nouvelles prestations est d'environ 2500 €, incluant la formation parentale.

2.6 Le Périscolaire

EFM a passé un accord avec les associations de parents d'élèves (APE) des écoles A et C afin que les allocataires qui le souhaitent puissent être intégrés dans leurs activités périscolaires. Nous tenons à préciser que ces associations ont accepté de prendre en charge la moitié du coût de l'activité pour les boursiers allocataires de EFM, EFM finançant l'autre moitié. Ceci a pour effet de multiplier par deux le nombre d'allocataires pouvant bénéficier des activités périscolaires avec le même budget EFM.

Ces accords ont été finalisés fin novembre 2019, ce qui explique le peu d'enfants qui en ont bénéficié. Un développement plus important est prévu pour 2020.

Nous prévoyons de généraliser le même accord avec d'autres associations dans les écoles B et D, pour la rentrée 2020.

2.7 Classes vertes

Nous avons eu 2 demandes cette année qui ont fait l'objet de financement de classes vertes. Ce financement est versé auprès de l'agent comptable du Lycée.

Cependant, constatant que les familles cotisent dans chaque classe pour financer les classes vertes d'enfants de familles démunies, il a été décidé de ne plus les financer, sauf exception.

2.8 Prestations santé, notamment orthophonie

Les enfants présentant certaines difficultés sont suivis par des orthophonistes diplômées en France. Il est à noter que ces professionnels ont consentis aux enfants EFM un tarif de moitié de leur tarif habituel. Cette assistance a été en grande partie prise en charge par le service social, en 2019.

2.9 Secours exceptionnels

Cette catégorie de prestations concernant des enfants issus de familles en détresse, avec des parents en grand difficulté (alcool, maladie, etc.), qui sont le plus souvent déscolarisés ou sont incapables de suivre le cursus normal. Une assistance rapprochée est mise en place avec suivi hebdomadaire, gestion éventuelle des bourses annexes, recherche d'établissements adéquats pour accueillir les enfants, etc.



Enfants Français de Madagascar

Notons également sous cette rubrique, qu'à la demande du consulat, EFM a participé avec AFST au financement de la rénovation du cimetière français de Morondava.

2.10 Relations avec les parents, formation parentale :

EFM organise du mardi au jeudi de 8h30 à 11h30 des permanences permettant d'accueillir les parents des allocataires. Nous recevons de 75 à 100 parents par mois pour évoquer les difficultés scolaires des enfants mais également les difficultés familiales ou financières des familles. Constatant aussi l'asociabilité de certains enfants, induite par un milieu familial déstructuré, EFM a décidé d'identifier ces familles et de mettre en place une formation parentale avec l'aide de spécialistes du CEMEEAM. Cette nouvelle activité a débuté fin 2019 et va se développer sur 2020.

2.11 Le centre aéré et la colonie de vacances (financement Stafe) :

Comme indiqué ci-dessus, centres aérés et colonies de vacances font partie intégrante de l'éducation des enfants boursiers.

Le cahier des charges signés avec le sous-traitant inclut clairement le suivi de chaque enfant quant à sa sociabilité, intégration dans le groupe, participation aux tâches communes, politesse, sa maîtrise du français, etc. Les effets de cet encadrement sont remarqués et notés positivement par les enseignants. Il est donc essentiel pour ces enfants que ces activités soient maintenues.

Or le budget Stafe obtenu pour 2020 a été réduit de moitié par rapport au précédent, sans aucune explication.

3 Ecart significatif entre le budget 2019 et son exécution

Les principaux écarts entre le budget et la réalisation 2019 ont été les suivants :

3.1 Baisse des demandes pour le financement de l'enseignement supérieur

De nombreux bacheliers ont préféré poursuivre leurs études supérieures en France. Nous avons prévu 18 demandes pour un budget de 4 400 €, incluant écolage, cantine et transport. Nous n'avons eu que 12 demandes pour un montant de 1 850 €. Le choix des écoles impacte aussi le budget, les coûts étant très différents suivant les établissements.



Enfants Français de Madagascar

3.2 Colonie de vacances

Il était prévu environ 120 enfants partant en colonie, conformément aux années précédentes. Seulement une cinquantaine d'enfants se sont inscrits cette année. La colonie n'ayant pu se faire en 2018, faute de financement, cela explique peut-être le faible taux enregistré.

3.3 Frais de gestion

Il avait été prévu un budget de développement et recherche de financement, qui n'a pas été utilisé, il est reporté en partie dans le budget 2020.

Par ailleurs, afin de s'approcher de la vérité des coûts, un loyer a été calculé pour l'utilisation des locaux de la SMER. La contrepartie est inscrite en subvention.

4 Budget 2020 et subvention demandée

Les dépenses prévues pour 2020 se montent à 23 768 €. Elles seraient à financer par la subvention du Ministère pour 12 000 €, le Stafe pou 4 184 €, et le solde soit 7 584 € par les fonds privés et les réserves. Ces dernières seront réduites de 31 230 € à 27 011 € soit 4 219 €, si d'autres financements privés ne sont pas trouvés en 2020.

La subvention demandée est de **12 000 €** pour 2020.

5 Conclusion :

L'année 2019 est une année de transition vers une meilleure prise en compte des besoins des enfants boursiers, en relation étroite avec les enseignants des écoles : mise à niveau en français et formation parentale.

C'est aussi une utilisation plus efficace des fonds alloués par le Ministère et des fonds privés.

EFM continue aussi l'essentiel de ses prestations concernant la prise en charge des financements scolaires des non boursiers, et des financements de leur environnement pour les boursiers.

Le montant des dépenses budgétées est en augmentation de par rapport à 2019.

La subvention demandée est de 12 000 €.



Enfants Français de Madagascar

* *
*

Annexe 1 : Rapport direction Ecole C sur la mise a niveau en francais

13/01/2020 Gmail - atelier soutien langage
<https://mail.google.com/mail/u/0?ik=3cdf13c189&view=pt&search=all&permmsgid=msg-f%3A1655600745780695979&simpl=msg-f%3A1655600...> 1/2

Philippe Castellan philcastellan@gmail.com

atelier soutien langage

Direction primaire Tananarive EPFC <directionprimaire.tananarive.epfc@aefe.fr> 13 janvier 2020 à 09:25

À : Philippe Castellan philcastellan@gmail.com

Monsieur le Président,

Je souhaite vous faire un bilan à mi-parcours du dispositif « Atelier de Soutien en Expression

Orale Française » mis en place en novembre 2019 à l'EPF C.

Du 4 au 20 décembre 2019 7 semaines x3séances de 40

minutes = 21 séances = 14h



Enfants Français de Madagascar

mardi, mercredi et vendredi de
12h30 à 13h10

L'atelier est animé par Madame Suzy RAKOTOMANOMANA (bilingue franco-malgache, expérience professionnelle pédagogique importante : enseignante dans les écoles du réseau AEFÉ, vacataire pour l'EGD/LFT)

Cet atelier accueille **8** enfants :

- tous boursiers à 100% et franco-malgaches
- 5 garçons et 3 filles : 3 fratries (1 frère et 1 sœur)
- dont 1 scolarisé en GS
- dont 2 scolarisés au CP > évaluations nationales début CP : échecs importants > 5 domaines fortement échoués sur 8
- dont 3 scolarisés au CE1 > évaluations nationales début CE1 : échecs importants en langage oral
- dont 2 scolarisés au CE2 > 1 inscrit à l'atelier en fin décembre 2019

Aucun de ces élèves n'a débuté sa scolarité en école française (inscriptions en GS, en CP ou en CE1)

Sur ces 8 élèves, **4** ne prenaient jamais la parole en classe même lorsqu'ils étaient sollicités.

Avant Noël 2019, sur ces 8 élèves, **7** s'expriment en classe, participent activement aux apprentissages en classe, répondent quand ils sont sollicités, lèvent le doigt pour demander la parole.

13/01/2020 Gmail - atelier soutien langage
<https://mail.google.com/mail/u/0?ik=3cdf13c189&view=pt&search=all&permmsgid=msg-f%3A1655600745780695979&simpl=msg-f%3A1655600...> 2/2

Leurs enseignants sont enthousiastes du travail fourni par Mme Suzy et des progrès significatifs sur la posture d'apprenant, sur l'accès au langage (oser parler, désirer parler) et sur l'épanouissement de chaque enfant.

Le dispositif prévoit une deuxième et dernière période du 6 janvier au 14 février 2020 selon les mêmes modalités. Je vous transmettrai en mars 2020 un bilan complet de l'opération.

Je remercie très chaleureusement votre association EFM d'avoir permis la réalisation de cet atelier de soutien, indispensable pour certains de nos élèves issus de milieu non francophone.



Enfants Français de Madagascar

Ce projet de dispositif était depuis longtemps demandé par l'école. La formule hebdomadaire de 3 courtes séances, régulières et concentrées dans le temps, semble bien adaptée pour répondre aux besoins de ces enfants. Le service consulaire du COCAC avait mis en place une expérimentation avec l'Alliance Française à l'EPF A en 2017-2018 mais qui n'a pas été reconduite. Ces 7 semaines de pratique sont révélatrices du besoin de ce soutien et de l'impact rapide des séances sur les enfants concernés.

Très cordialement,
034 02 415 40

Sophie Deballon

Direction EPFC

Annexe 2 : Compte résultats comparatifs : dépenses

L'association E.F.M fondée en 1994 est régie par ses statuts (déposés au Ministère de l'Intérieur)
et par l'ordonnance N° 60133 du 03 Octobre 1960.

Siège : Maison de la Réunion Isoraka - Local SMER BP : 12062 Zoom Ankorondrano - 101 Tananarive

Mail : enfantsfrancaisdemadagascar@gmail.com Tél : 00 261 20 22 679 90



Enfants Français de Madagascar

Dépenses	2016 (réel)	2017 (Réel)	2018 (Réel)	2019 (Budget)	2019 (Réel)	2020 (Budget)
Scolarité primaire secondaire	443	1 313	1 795	2 241	3 066	2 927
Scolarité enseignement supérieur	3 632	3 612	2 291	3 614	1 421	1 463
Fournitures scolaires	586	110	36	241	65	73
Handicapés, professionnels	630	944	132	373	70	73
Cantines primaire et secondaire	330	57		482	633	610
Cantines enseignement supérieur	485	506	329	482	220	207
Transports primaire et secondaire	368	147	260	964	303	732
Transports enseignement supérieur	254	267	183	482	120	122
Colonie de vacances	10 063	9 123		9 639	5 548	7 805
Périscolaire	2 525	45		723	128	488
Centre aéré Tana			3 559	2 410	1 304	1 341
Remise a niveau francais				723	69	1 829
Formation parentale						610
Classes vertes	91	58	62	241	444	122
Renforcement linguistique	191	293		84		49
Prestations santé	2 071	584	1 722	1 687	454	122
<i>Dont financés par le consulat (Orthophonie)</i>					356	
Animation Noel					1 368	1 463
<i>Dont financés par le consulat</i>					1 185	1 171
Aide exceptionnelle			395	241	288	366
	21 670	17 060	10 763	24 627	15 501	20 402
Frais de gestion	878	605	638	675	2 493	2 561
Frais developpement				1 205	12	610
Frais de personnel	1 026	1 130	1 364	1 317	1 365	1 366
	1 903	1 734	2 002	3 196	3 870	4 537
Total	23 574	18 795	12 765	27 823	19 371	24 939
Report du FDR sur exercice futur	1 480	2 860	2 564	2 410	2 469	2 439
Report trésorerie sur exercice futur	1 339	4 040	30 889	29 985	27 793	24 028
Report subv RP et Stafe sur exercice futu	5 920	8 885			4 228	4 133
	8 739	15 785	33 453	32 394	34 490	30 600
Total dépenses	32 313	34 580	46 218	60 217	53 862	55 539

L'association E.F.M fondée en 1994 est régie par ses statuts (déposés au Ministère de l'Intérieur)
et par l'ordonnance N° 60133 du 03 Octobre 1960.

Siège : Maison de la Réunion Isoraka - Local SMER BP : 12062 Zoom Ankorondrano - 101 Tananarive

Mail : enfantsfrancaisdemadagascar@gmail.com Tél : 00 261 20 22 679 90



Enfants Français de Madagascar

Annexe 3 : Compte résultats comparatifs : recettes



Enfants Français de Madagascar

Recettes	2016 (réel)	2017 (Réal)	2018 (Réal)	2019 (Budget)	2019 (Réal)	2020 (Budget)
Subvention MAEDI	12 000	12 000	12 000	12 000	10 000	12 000
Subv. Rés. Parlemen. et Stafe	10 000	13 000	13 829	14 217	8 054	8 000
Reversement Staffe aux autres Oles					-3 842	-3 816
Fonds gérés pour le Consulat					4 260	4 200
dont reversés aux autres Oles Colonie					-2 719	-2 700
Total financement public	22 000	25 000	25 829	26 217	18 472	17 684
Cotisations membres	274	102	135	120	136	140
Cotisations familles allocataires					21	25
Participation des familles	1 162	661	331	289	417	420
Dons entreprises						
Dons particuliers			4 000		2 074	2 500
Total financement privé	1 436	762	4 465	410	2 648	3 085
Recettes diverses	657	79	138	137	288	280
	657	79	138	137	288	280
Total des financements	24 093	25 841	30 433	26 764	21 408	21 049
Reprise du fonds de roulement	3 471	1 480	2 860	2 564	2 469	2 469
Reprise du report RP ou Stafe	4 749	5 920	8 885	-	-	4 228
Reprise du report de trésorerie		1 339	4 040	30 889	29 985	27 793
Report des subventions antérieures	8 220	8 739	15 785	33 453	32 454	34 490
Total recettes	32 313	34 580	46 218	60 217	53 862	55 539